

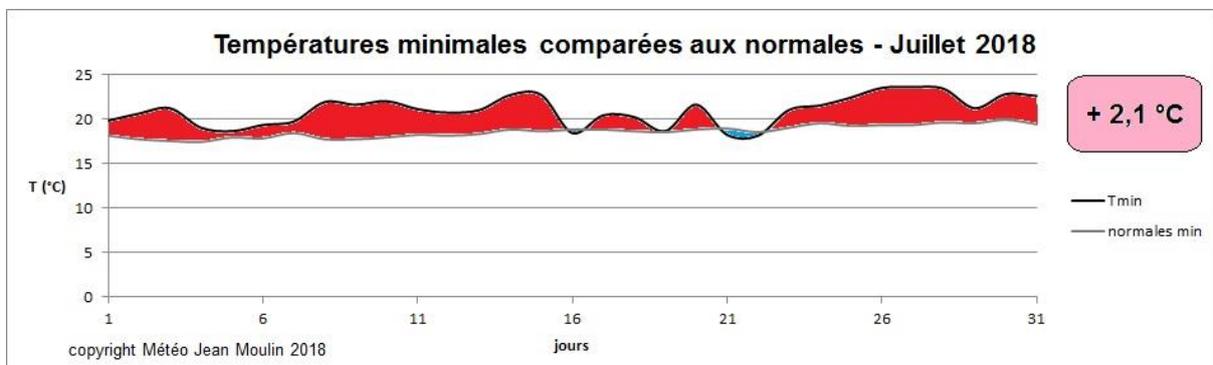
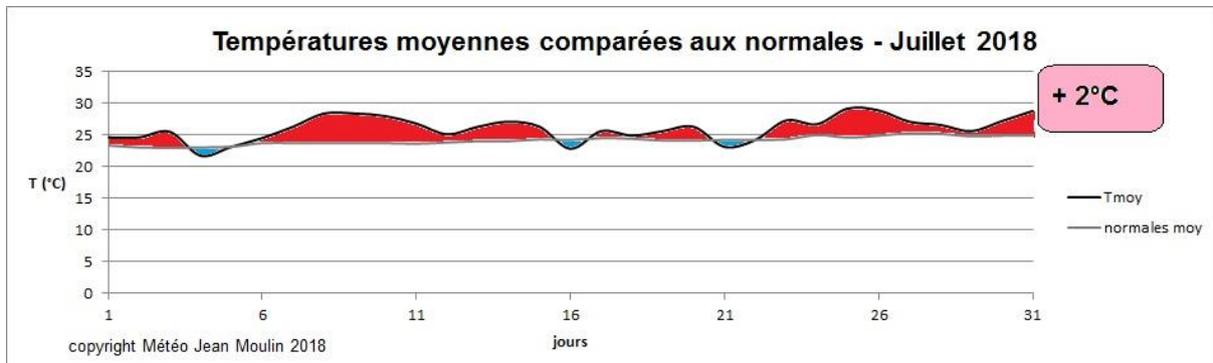
BILAN CLIMATIQUE DU MOIS DE JUILLET

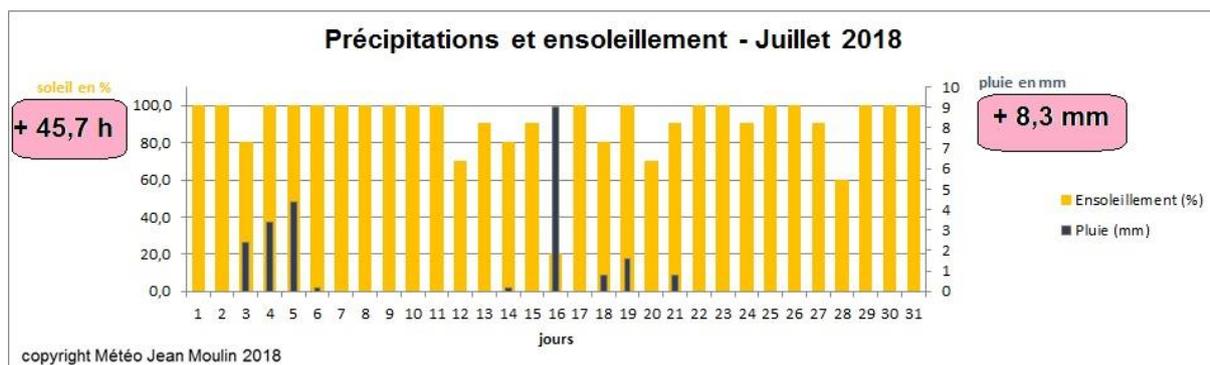
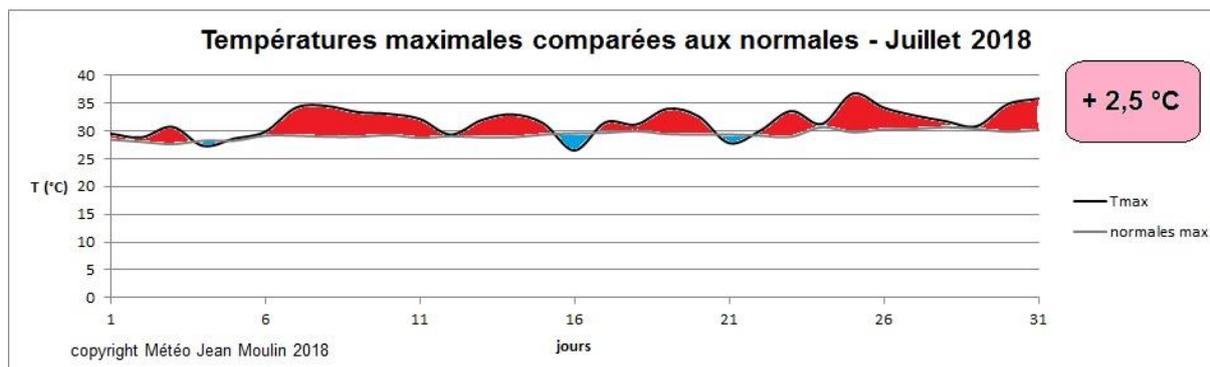
Station météo de la cité scolaire Jean Moulin

Nous venons de vivre un mois de juillet caniculaire notamment dans sa 2^{ème} quinzaine. La température moyenne sur le pays est supérieure de 2,4°C aux normales saisonnières d'après Météo France. Sur Béziers, la station du lycée a relevé une moyenne sur le mois de **26,1 °C (+2° par rapport aux normales)**. Le très généreux ensoleillement de **385,4 h (+45,7h)** a permis en campagne un bon rafraîchissement nocturne par rayonnement contrairement aux villes où les nuits ont été plutôt chaudes. Les minimales moyennes sont ainsi de **21 °C (+2,1°)** avec un total de 22 nuits tropicales (température supérieure à 20°)! Pour les maximales, c'est également la surchauffe avec une moyenne de **31,8 °C (+2,5°)**. Nous avons connu durant ce mois 23 journées à plus de 30°C dont 2 à plus de 35°C avec un maximum de **36,7 °C** le 25 juillet.

Malgré le faible ennuagement, quelques orages se sont développés en première quinzaine du mois apportant un cumul pluviométrique excédentaire avec **22,8 mm (+8,3 mm)**, les dernières gouttes remontant au 18 juillet. Quant aux vents, ils furent plutôt discrets surtout en seconde partie du mois et à dominante ouest-nord-ouest.

Les graphes ci-dessous retracent l'évolution des principaux paramètres météo en fonction du temps, le rouge indique que ces paramètres sont au-dessus des moyennes et le bleu qu'ils sont au-dessous.





Les normales de température et d'insolation sont celles de la station Météo France de Montpellier-Fréjorgues pour la période 1979-2009. Pour les précipitations, les normales sont celles d'un météorologue professionnel ayant fait des relevés de pluie entre 1985 et 2011 sur Béziers.

La station de Béziers-Vias est trop récente pour présenter des moyennes significatives. **La température moyenne est calculée par intégration (méthode de calcul tenant compte des durées) et n'est donc pas forcément la moyenne des températures maximale et minimale.**

On considère que le temps est ensoleillé lorsque les objets, bâtiments, corps etc. produisent nettement des ombres portées : le lieu est alors soumis à une « insolation ». Par convention, il y a insolation si l'éclairement reçu est au moins égal à **120 Watts par mètre carré.**